



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 26 juin 2026

Mobilisation en faveur de l'habitat et de l'hébergement dans la région Pays de la Loire

Avec 265 M€ d'aides de l'État à mobiliser en 2026 et des résultats concrets du plan « Logement d'abord », les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement agissent pour répondre aux besoins de logements et d'hébergements des habitants des Pays de la Loire les plus fragiles.

Co-présidé par Anne BEAUVAL, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Pays de la Loire, et Richard CESBRON, vice-président de Mauges Communauté en charge du pôle aménagement du territoire / aménagement & urbanisme, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H), réuni le jeudi 25 juin 2026, témoigne de cet engagement collectif.

Un soutien renforcé à l'hébergement, au logement social et à la rénovation du parc privé

En Pays de la Loire, l'État déploie, en 2026, 265 M€ d'aides pour financer la construction et la rénovation de logements, ainsi que l'hébergement. Elles permettent le financement de 5 955 places d'hébergement, la création de 6 900 logements sociaux, la rénovation de 700 autres et la rénovation de 7 900 logements privés.

Plan « Logement d'abord » : des avancées concrètes

À l'occasion du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H), les acteurs institutionnels et associatifs dressent un bilan très satisfaisant du second plan « Logement d'abord » à un an de son achèvement. Lancé en 2023, ce plan vise à faire du logement le premier levier d'insertion pour les personnes sans domicile ou mal logées, en promouvant l'accès direct et durable au logement accompagné (résidences sociales...).

Depuis janvier 2023, la mobilisation conjointe de l'État, des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux et des associations a permis d'atteindre des résultats significatifs :

- Le parc d'hébergement a augmenté de 13,6 %, passant de 5 240 à 5 955 places ;
- Les dispositifs mis en place pour les grands marginaux ont été pérennisés ;
- 222 nouvelles places de pension de famille ont été créées pour les publics précaires ;
- En 2025, 1 709 attributions de logements sociaux ont été réalisées pour des personnes sortant d'hébergement ou sans-abri ;
- En 2025, 250 personnes ont accédé à un logement via le dispositif de l'intermédiation locative, qui permet de loger dignement et en toute confiance des ménages en difficulté dans le parc privé.

Une rénovation du parc privé à poursuivre

Malgré un contexte budgétaire contraint, la rénovation des logements privés se poursuit dans la région. En 2026, l'État programme 141,2 M€ d'aides au niveau régional pour la rénovation d'au moins 7 900 logements, que ce soit en matière de rénovation énergétique, d'adaptation au handicap et de maintien à domicile ou encore de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Un engagement fort de Mauges Communauté

Territoire dynamique et attractif du Maine-et-Loire, Mauges Communauté mène une politique volontariste en faveur de l'habitat afin de répondre aux besoins de ses habitants et d'accompagner les évolutions démographiques. Son programme local de l'habitat (PLH) vise à soutenir une offre de logements diversifiée et accessible, à favoriser la rénovation du parc existant et à accompagner les parcours résidentiels sur l'ensemble de ses communes.

Une mobilisation collective pour un habitat durable

L'ensemble de ces actions illustre la détermination de l'État, de Mauges Communauté et des partenaires du logement et de l'hébergement à améliorer les conditions de vie des habitants des Pays de la Loire. En conjuguant leurs efforts, ils favorisent une offre de logements plus accessible, durable et adaptée aux besoins de chacun.

Qu'est-ce que le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) réunit les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour développer des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Cette instance est animée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, co-présidée par Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, et un élu local désigné au sein du collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements. En 2026, Mauges Communauté assure la co-présidence du CR2H.

Retrouvez toutes les informations sur le CR2H sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-lhabitat-et-de-l-hebergement-r1481.html>